



# EN SAVOIR +

## LOGEMENT SENIOR ADAPTÉ AU MAINTIEN À DOMICILE



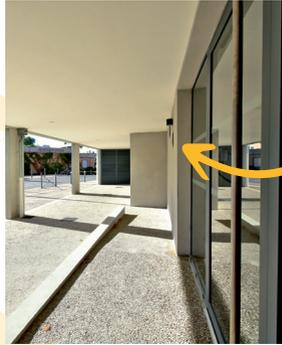
### DÉFINITION :

Un logement senior est **un logement locatif adapté** afin de permettre **le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie** liée à l'âge ou au handicap.



PUBLICS	SPÉCIFICITÉS BÂTIES	SERVICES ET ANIMATIONS	FINANCEMENTS	RÉSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap.</li> <li>Autonomie compatible avec le logement ordinaire.</li> </ul>	<p>Accessibilité renforcée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des parties communes</li> <li>des logements : <i>plain-pied, circulations intérieures, bacs à douche, volet roulant, ascenseurs, équipements PMR.</i></li> </ul> <p>Accessibilités des éventuels espaces extérieurs privatifs...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariats avec le tissu local.</li> <li>Proximité des services et commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement classique du logement social (le projet doit rester dans le cadre du logement ordinaire et pas du logement-foyer) : PLA1, PLUS, PLS.</li> <li>Les adaptations dans le parc existant peuvent bénéficier d'un dégrèvement de la TFPB et d'une TVA à 5,5%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de réservation senior par autorisation spécifique délivrée par le préfet. (loi ASV n°2015-1776 du 28 décembre 2015).</li> </ul>

# LOGEMENT SENIOR ADAPTÉ AU MAINTIEN À DOMICILE



**Abords et parties communes**  
totalement accessibles.

**Équipements personnalisables**  
suivant demande (siège douche,  
barre de maintien...).



**Logements du T2 et T3.**  
Des typologies adaptées  
aux besoins des seniors.

**Les saules - PINSAGUEL (31)**



© Christophe Picci

Date de livraison : 2022

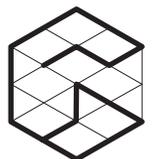
**Commerces en**  
rez-de-chaussée.

**En plein coeur de ville.**  
Proche des commerces.  
Zone piétonnière.

**24 logements**  
**locatifs abordables**  
aménagés spécifiquement  
pour les seniors.



**Logements équipés et**  
**adaptés, évolutifs** qui  
répondent aux normes  
Personne à Mobilité Réduite.





# EN SAVOIR +

## RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE



### DÉFINITION :

Résidence où **la mixité intergénérationnelle est organisée par Promologis et la collectivité.**

C'est une résidence avec des **logements adaptés** qui favorise le « **vivre ensemble** » pour **lutter contre l'isolement** des locataires seniors.



PUBLICS	SPÉCIFICITÉS BÂTIES	SERVICES ET ANIMATIONS	FINANCEMENTS	RÉSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Public intergénérationnel (personnes âgées, familles, couples, étudiants).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Logements adaptés à la perte d'autonomie : de plain-pied, douche spacieuse et sans ressaut, volets électriques, cercles de giration...</li> <li>Un espace résidentiel partagé permet aux habitants de se rencontrer et d'échanger pour faciliter le vivre ensemble.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un programme d'animations et/ou des actions de prévention peuvent être proposés aux habitants, par une structure gestionnaire, le bailleur ou avec les collectivités</li> <li>Proximité des services et commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement classique du logement social (<i>le projet doit rester dans le cadre du logement ordinaire et pas du logement-foyer</i>) : PLAI, PLUS, PLS.</li> <li>Possibilité de financements complémentaires auprès des caisses assurance retraité, assurance vieillissement ou retraite complémentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de réservation senior par autorisation spécifique délivrée par le préfet (Loi ASV n°2015-1776 du 25 décembre 2015).</li> </ul>

**Logements du T2 au T4.**  
Des typologies variées pour  
accueillir différentes générations :  
familles, seniors.

Une salle **commune d'activité**  
réservée aux animations avec le  
CCAS de la commune.

## La côme - ROQUES-SUR-GARONNE (31)

**66 logements  
locatifs abordables.**  
Dont 1 bâtiment  
de 20 logements aménagés  
spécifiquement pour les  
seniors.



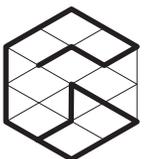
Un **jardin potager** où sont  
régulièrement organisées des  
animations pour tous avec une  
association en agriculture urbaine.



© Christophe Picci

Date de livraison : 2014

**Des espaces communs** pour  
favoriser le lien social, les échanges  
et rompre l'isolement.





# EN SAVOIR +

## RÉSIDENTIE INCLUSIVE



### DÉFINITION :

La résidence inclusive est **une structure à taille humaine** où les locataires bénéficient au delà d'un **logement adapté**, d'un **projet de vie sociale** qui permet le maintien à domicile en favorisant le « **vivre ensemble** », **la solidarité, la convivialité et le partage.**



PUBLICS	SPÉCIFICITÉS BÂTIES	SERVICES ET ANIMATIONS	FINANCEMENTS	RÉSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes âgées en perte d'autonomie.</li> <li>L'habitat inclusif peut être 100% sénior ou mixte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un espace résidentiel partagé permet aux habitants de se rencontrer et d'échanger.</li> <li>Les logements sont adaptés à la perte d'autonomie : <i>de plain-pied (en RDC ou en étage avec ascenseurs), douche spacieuse et sans ressaut, volets électriques, cercles de giration...</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un programme d'animations et/ou des actions de préventions est proposé aux habitants, par une structure gestionnaire ou le bailleur.</li> <li>Un projet de vie sociale et partagé est co-construit avec les habitants par une structure gestionnaire.</li> <li>Proximité des services et commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement classique du logement social (le projet doit rester dans le cadre du logement ordinaire et pas du logement-foyer) : PLAI, PLUS, PLS.</li> <li>Aide à la Vie Partagée (AVP) pour les personnes de + de 65 ans, et versée au porteur du projet de vie sociale et partagée.</li> <li>Subventions des collectivités territoriales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de réservation senior par autorisation spécifique délivrée par le préfet. (Loi ASV n°2015-1776 du 25 décembre 2015).</li> </ul>



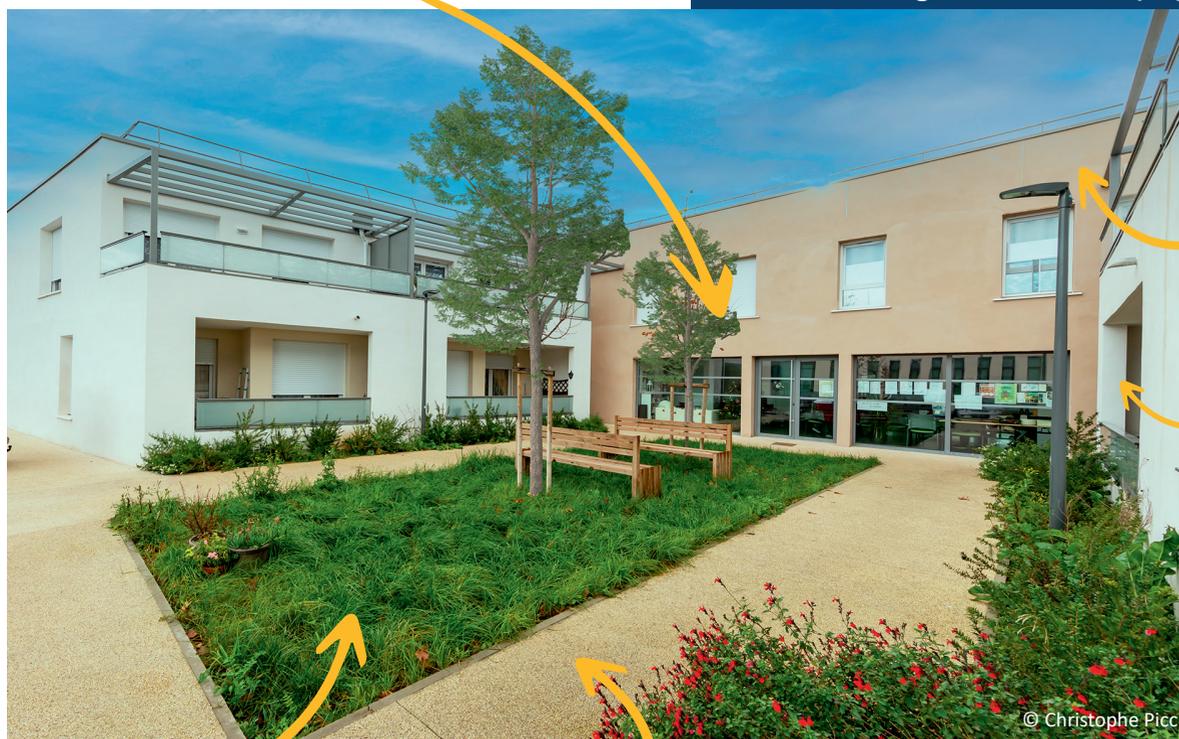
Concept de  
« Maison en partage ».

**1 salle commune d'activité** de 49m<sup>2</sup> réservée aux animations proposées par le CCAS de la commune et une association partenaire : *gym douce, débat, groupe de marche, jeux de société, plantations ...*

**36 logements**  
locatifs abordables.



## Le clos clarensiako - CLARENSAC (34)



Au 1er étage, **20 logements T2** pour les seniors.



Au rez-de-chaussée,  
**16 logements T3** pour les personnes en situation de handicap et seniors.



**Logements équipés et adaptés, évolutifs** qui répondent aux normes Personne à Mobilité Réduite.



**Des espaces verts communs** avec zone de détente arborée et ombragée pour favoriser le lien social, les échanges et rompre l'isolement.

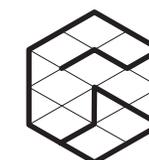
**Abords et parties communes** accessibles.

Date de livraison : 2022

En savoir +,  
visionnez la vidéo :



<https://youtu.be/RymmgamYdAE?feature=shared>





# EN SAVOIR +

## RÉSIDENCE SERVICES-SENIORS



### DÉFINITION :

Ces résidences sont réservées aux seniors de **60 ans et +**.

Les locataires bénéficient de **services à la carte** (repas, ménage, blanchisserie...) et un **régisseur** est présent sur site pour organiser de **nombreuses animations**.



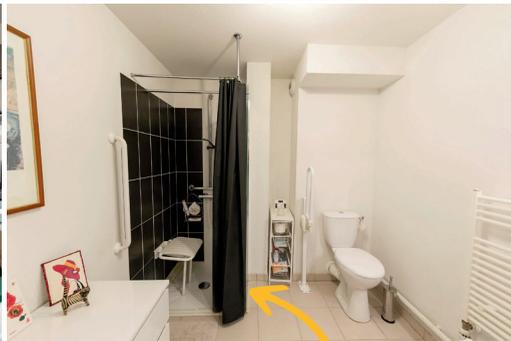
PUBLICS	SPÉCIFICITÉS BÂTIES	SERVICES ET ANIMATIONS	FINANCEMENTS	RÉSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes modestes (répondant aux critères d'attribution du logement social) âgées de 60 ans ou plus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Logement adapté à la perte d'autonomie : douche spacieuse et sans ressaut, volets électriques, cercles de giration...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre servicielle payante selon le cadre de la loi ELAN.</li> <li>Proximité des services et commerces.</li> <li>Régisseur sur place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement classique du logement social (<i>le projet doit rester dans le cadre du logement ordinaire et pas du logement-foyer</i>) : PLAI, PLUS, PLS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de réservation senior par autorisation spécifique délivrée par le préfet (Loi ASV n°2015-1776 du 25 décembre 2015).</li> </ul>

**Des espaces communs** pour favoriser le lien social, les échanges et rompre avec l'isolement (salle commune, jardin aménagé...).

**13 logements T1 bis et T2** pour les seniors.



**Les villages d'Or - TOULOUSE Quartier ST SIMON (31)**



Date de livraison : 2015

**Services à la carte :** repas, ménage, blanchisserie...

**Aménagements intérieurs :** salle de bain adaptée, sols non glissants, dimensions des pièces et portes ajustées...

**Résidence sécurisée :** régisseur, accueil 7J/7, interphone...

Gérée par **une société gestionnaire privée** (Les villages d'Or).

